

# **Groupe de travail Politiques Publiques**

## Relevés de conclusions de la réunion du 8 mars 2022

# **Etaient présents à cette réunion :**

### Salariés

Sébastien Guerrier – CGT spectacle Auvergne

Jérôme Savy – CGT SFA

**Employeurs** 

Marine Berthet - France Festival / Profedim

Christelle Morel - Fédération des arts de la rue

Valère Bertrand – Synavi

Bertrand Petit – Syndeac

Claire Hebert – les Forces musicales

Josefa Gallardo - Groupe des 20

Diane Loichot – Grand Bureau

Etat et collectivités

Ubavka Zaric – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

François Pouzadoux – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Didier Gerardo – FNCC

Marc Uhry - France urbaine

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Nicolas Riedel – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Synthèse des sujets abordés : p.2 Détail des échanges : p.3



## **SYNTHESE DES SUJETS ABORDES**

## • Point d'actualité

Les points suivants sont abordés :

- Inquiétude concernant les budgets adoptés par la Région et certaines collectivités locales
- Point sur le plan de relance 2022 lancé par la DRAC
- Alerte concernant les baisses de dotation des collectivités qui ont un impact direct sur la diffusion de spectacle (notamment arts de la rue)
- Inquiétude des lieux concernant les répercussions de l'inflation
- Proposition, par France Urbaine, du développement d'un réseau de villes permettant de solliciter de l'argent à l'échelle européenne
- Inquiétude concernant la concentration grandissante du secteur, qui freine la diversité de programmation

#### • Point sur les objectifs du groupe de travail

Suite au comité de pilotage du 27 janvier 2022, le groupe Politiques Publiques est amené à redéfinir ses thèmes de travail et sa méthodologie de travail.

Il est proposé que le groupe travaille désormais à la mise en place de préconisations globales concernant les politiques publiques, à partir des travaux menés dans les autres groupes, plus circonscrits. Le groupe Politiques publiques est amené à travailler sur des questions générales relevant de la répartition du soutien à la culture (répartition territoriale, accès aux subventions), de son objet (création / événementiel / place de l'éducation populaire), de ses modalités (temporalités), et des publics ciblés (notamment dans un contexte de baisse de fréquentation).

La question du numérique pourra également être traitée dans ce groupe.

Le groupe devra pouvoir s'appuyer sur des données chiffrées.

S'agissant des modalités, il est suggéré que le groupe se réunisse peut-être moins fréquemment, mais en présentiel sur des temps plus longs. Il est également proposé d'inviter l'ADDACARA aux prochaines réunions.

### Prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe aura lieu sur la première quinzaine de mai, en présentiel, à Saint-Etienne ou Clermont-Ferrand. Un framadate permettra de déterminer la date.



#### **DETAIL DES ECHANGES**

## Point d'actualité

Valère Bertrand (SYNAVI) demande ce qu'il en est du budget culture de la Région. Il explique que les compagnies sont très inquiètes, notamment concernant l'abandon de la politique culture et justice. Il dit avoir appris que 60 projets seraient aidés de manière prioritaire dans le cadre de la nouvelle mandature régionale : qu'en est-il des autres projets ? S'agissant du soutien de l'Etat au secteur, il fait également part de l'inquiétude des compagnies ayant peu de moyens concernant le conditionnement des subventions à l'obligation d'une formation sur la question des violences sexuelles et sexistes. Il fait également part des difficultés de certains dans la gestion administrative des demandes d'aides du plan de relance. Enfin, il souhaite revenir sur la situation actuelle du théâtre de Privas, qui reflète selon lui une remise en question de la notion de service public du théâtre par la collectivité et le département.

**Ubavka Zaric (DRAC AURA)** répond concernant les formations en prévention des violences sexuelles et sexistes : la conditionnalité des aides ne concerne que les compagnies et structures conventionnées. L'Afdas est missionnée pour proposer des formations sur les violences sexuelles et sexistes : un appui conseil spécifique a été mis en place. Elle ajoute que le plan de relance de la DRAC, composé d'appels à projets pour les compagnies sera lancé très prochainement, de même que des appels à projet sur les questions d'insertion professionnelle pour les jeunes entrants et de compensation de billetterie pour les lieux.

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** informe le groupe que des tables rondes seront organisées à Clermont-Ferrand prochainement. Ce sera l'occasion de faire remonter les demandes des acteurs professionnels aux partenaires publics.

Jérôme Savy (SFA CGT) demande si quelque chose est prévu pour la réinsertion.

**Ubavka Zaric (DRAC AURA)** précise que les appels à projets qui seront lancés par la DRAC ne concernent pas la réinsertion mais bien l'insertion des jeunes artistes. Ce travail devra se mener avec les réseaux professionnels.

François Pouzadoux (Région AURA) répond concernant le budget culture de la Région. Il dit que les arbitrages sont encore en cours. De premières subventions ont été votées en février, et elles étaient égales à celle de l'année précédente. La prochaine commission permanente aura lieu dans 10 jours. S'agissant des projets prioritaires de la Région, 58 ont été identifiés dans le cadre de la nouvelle mandature « Cap région 2030 » dont, pour le secteur culturel, le Musée des tissus, les politiques festivals, la Maison Saint-Exupéry, la Halle au blé / FRAC Auvergne. Ces priorités n'empêcheront pas d'aider d'autres projets.

Valère Bertrand (Synavi) considère qu'il faut des éléments plus précis sur les répartitions des subventions.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) revient sur la situation des arts de la rue, un secteur très fragile, où les diffusions de spectacle continuent d'être très compliquées : la baisse de moyens dans les collectivités locales contribue à l'affaiblissement de la diffusion. Elle demande enfin si le plan de relance prévoit d'autres aides que l'insertion et l'aide à la billetterie.



**Ubavka Zaric (DRAC AURA)** répond qu'il y aura des appels à projets pour les compagnies, qui sortiront dans deux semaines.

### Marc Uhry (France urbaine)

Prend ensuite la parole. Il considère que, pour pallier aux baisses de moyens, les collectivités doivent davantage investir les aides européennes (Europe creative notamment). Il s'inquiète par ailleurs de la concentration grandissante dans la chaine de valeur du secteur culturel : Live Nation, Bolloré, etc. imposent de plus en plus des contrats d'exclusivité. Or, il faut assurer plus de diversité dans le spectacle vivant. Il faut agir en concertation pour maintenir la diversité des offres. Enfin, il appelle à développer des réseaux de villes pour co-monter des projets : décarbonner la culture, imaginer des billetteries coopératives, de nouveaux modèles juridiques, développer des micros tournées... etc.

**Marjorie Glas (COREPS)** précise que groupe festival a prévu de travailler sur la question de la concentration. Concernant l'éco-responsabilité, elle précise que le Shift Project sera invité le 22 mars prochain, dans le cadre du groupe production diffusion du COREPS.

Jérôme Savy (SFA CGT) interroge la DRAC concernant le dispositif d'aide aux résidences dans les conservatoires et demande comment il sera mis en place.

**Ubavka Zaric (DRAC AURA)** indique que les conservatoires sont actuellement sollicités pour mettre en place ces résidences.

**Jérôme Savy (SFA-CGT)** invite à passer par des conventions et suggère de se rapprocher d'Agi-son sur les nouveaux décrets sur la question des risques sonores, ainsi qu'un travail sur les nouvelles technologies pour les questions d'ordre techniques.

**Bertrand Petit (SYNDEAC)** dit le SYNDEAC très vigilant sur les baisses de subvention (Ardèche, Région...). Il fait également part de l'inquiétude de son organisation concernant l'inflation. Enfin, il demande quel est le calendrier du plan de relance.

**Ubavka Zaric (DRAC AURA)** répond que tout va aller très vite. L'appel à projets sortira probablement dans deux semaines, sera instruit au mois de mai et les subventions devront être versées avant le 30 juin. C'est le calendrier qui a été fixé par le ministère de la Culture

**Claire Hebert (Les forces musicales)** insiste sur les craintes du secteur concernant l'inflation et spécifiquement le coût de l'énergie. La sortie de Crise Covid risque d'être impactée par l'inflation.

# Retour sur le comité de pilotage du 27 janvier 2022

Marjorie Glas (COREPS) revient sur les échanges qui ont eu lieu durant le dernier coùité de pilotage du COREPS concernant le groupe Politiques Publiques. Il est nécessaire que les travaux des différents groupes s'articulent. Le groupe Politiques publiques semble le moins précis, et les thématiques abordées recoupent souvent le travail des autres groupes. Il faut mettre en place une méthodologie de travail : par exemple, s'appuyer sur le travail des autres groupes pour proposer des actions plus générales de politiques publiques. Le groupe pourrait, dans ce cadre, travailler à une meilleure articulation entre les différents niveaux de collectivités. En outre, une prochaine réunion en présentiel, sur un temps plus long, serait souhaitable.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** insiste sur le fait que ce groupe de travail est très transversal et a besoin d'études chiffrées, particulièrement dans un contexte de baisse des budgets, où les structures en



bout de chaine, les compagnies, connaissent d'importantes difficultés. Pour travailler à l'harmonisation des politiques publiques, la présence des élu.e.s est incontournable (territoires ruraux, intercommunalités, communes...). Il faut interroger le mode de travail de notre groupe. Il faut regarder sur le long terme, avoir une vision prospective pour aiguiser les préconisations.

### Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)

Il appelle à regarder les choses sur le long terme. Il y a besoin de davantage de données au niveau local mais se dit sceptique quant au fait que les collectivités donnent ces éléments, ce qu'il ne trouve pas normal. Par exemple, le tableau qui a été transmis dans le groupe emploi formation sur la situation des intermittents du spectacle en 2020 et 2021 est très éclairant : les politiques publiques ne favorisent pas l'implantation de projets culturels sur les territoires, ce qui reste privilégié c'est une politique événementielle et non un travail sur le fond. Il faut faire évoluer ces politiques, il faut des propositions collectives mais nous ne sommes pas tous d'accord, il faut échanger sur ces questions. Il faut mettre en débat nos désaccords. Le plan de relance se met en place dans l'urgence, cela ne favorisera pas les petites compagnies. On perd de jeunes artistes. Il appelle enfin à aller voir les élus avec les préconisations du groupe.

Marjorie Glas (COREPS) précise avoir demandé des données chiffrées aux départements et à la Région. Un travail est en cours avec eux.

Josefa Gallardo (Groupe des 20) insiste sur la nécessité de former des élus. Elle rappelle la notion de service public de la culture. Elle appelle également à privilégier l'aide aux artistes ainsi qu'au personnel administratif, indispensable pour monter des projets. Les politiques culturelles doivent être pensées à à moyen et long terme. Elle rappelle enfin que des baisses sont prévues en 2023 dans les collectivités publiques, qu'il faut entendre, dans ce contexte, les difficultés des élus.

Jérôme Savy (SFA CGT) appelle à être vigilant sur l'articulation des aides et des projets dans la mesure où certaines aides font doublon. Les appels à projet favorisent toujours les mêmes : ceux qui savent remplir les dossiers de demandes d'aides car ils connaissent les rouages des politiques publiques. Il faut aider d'autres projets moins classiques et moins outillés administrativement. Il faut limiter les artistes « de cour », être moins normatif. Il faut aider l'emploi direct (GIP culture) pour favoriser la diversité. Il faut des données chiffrées, des données plus précises pour comprendre les réalités du secteur. Il faut réinventer les politiques publiques pour une culture plus maillée, plus sociale, plus équilibrée, favorisant une meilleure répartition des subventions.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) considère que la présence des collectivités et du secteur associatif est indispensable pour penser les politiques publiques. Il faut agrandir le cercle de la réflexion.

**François Pouzadoux (Région AURA)** suggère de réfléchir aux objectifs de ce groupe de travail. Les objectifs sont-ils les mêmes à Lyon que dans le Cantal par exemple ? S'agissant de l'articulation entre les collectivités, il rappelle que toutes les collectivités n'ont pas des objectifs similaires même si la culture est une compétence partagée. Quid, enfin, de l'évaluation de ces objectifs de politique publique ?

**Didier Gerrardo (FNCC)** entend la question de la formation des élus. Chacun interagit en fonction de ses compétences propres et de ses moyens financiers, les élus essayent de comprendre le langage spécifique et les pratiques du secteur culturel.



Claire Hébert (les forces musicales) aborde la question du numérique. Elle demande si elle est abordée dans les groupes de travail du COREPS car cette politique publique est posée au niveau national.

Valère Bertrand (SYNAVI) dit que la préoccupation du SYNAVI est davantage orientée sur le vivant mais ne s'oppose pour autant à l'idée de travailler sur la question du numérique. Il appelle cependant à aussi aborder la question des droits culturels qui est posée par un grand nombre de collectivités. Et à ne pas oublier les problématiques liées à la création, à la production. Faire une politique, c'est établir des priorités.

Education populaire, émancipation, éducation, économie... quelles sont les priorités ? Il y a beaucoup de questions en suspens. Quels sont les principes fondamentaux en termes de politique publique ? Ce groupe doit donner le cadre général du travail à entreprendre.

#### **Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)**

Se dit d'accord avec les propos du SYNAVI. Il aimerait savoir quelle est la part des subventions dévolue à l'évènementiel et quelle part est dévolue à la création. Il pense que la part donnée à la création artistique et à l'implantation des artistes sur les territoires est ridicule, la part principale étant dévolue à l'évènementiel.

Ubavka Zaric (DRAC AURA) demande quelles sont les données demandées à la DRAC.

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** indique vouloir le budget général de la DRAC et connaître les répartitions (lieux, compagnies, territoires...).

**Ubavka Zaric (DRAC AURA)** suggère de travailler la question du numérique, des publics, des pratiques culturelles des personnes... Certains sujets sont à travailler dans ce groupe pour proposer des pistes d'actions.

**François Pouzadoux (Région AURA)** appelle à ne pas opposer les questions de création et de diffusion. Certains territoires ne peuvent pas toujours mettre en place des politiques de création par manque de structures pérennes installées sur les territoires.

Marine Berthet (France Festivals / FEVIS) demande à ce soit traitée la question des publics et du non-retour des publics : ce processus a des répercussions sur l'écosystème du spectacle vivant, une anticipation est nécessaire. Elle demande aussi à avoir une plus grande visibilité des politiques publiques pour anticiper, il faut travailler la temporalité des politiques publiques.

Valère Bertrand (SYNAVI) revient sur la différence existante entre les industries culturelles et l'artisanat du spectacle vivant. L'écarte est important entre les personnes qui s'inscrivent dans la logique du marché et d'autres dans l'éducation populaire. Il appelle à réinventer d'autres circuits de diffusion, à accompagner la vitalité qui existe dans cette région sur les territoires ruraux car beaucoup de lieux existent et travaillent. Pour ce groupe, il faut privilégier le travail en présentiel sur le temps long.

#### Marjorie Glas – AURA-SV

Propose qu'une réunion soit organisée en présentiel au mois de mai, sur une demi-journée, à Clermont-Ferrand ou Saint-Etienne. Un sondage sera proposé aux participants, ainsi qu'un ordre du jour prévisionnel.

